

Concertation « Avenue des Canadiens et des Martyrs de la résistance »

Compte-rendu de l'atelier participatif citoyen·es

Jeudi 18 novembre 2021 – Salle Ambroise Croizat – de 18h30 à 20h30

Nombre de participant·es : environ 10

Animation :

- Frédéric Girault, Directeur Adjoint Direction Investissement, Ouvrages d'Arts, Projets Neufs – Métropole Rouen Normandie (maître d'ouvrage-MOA)
- Isadora Guerra, responsable du Service Participation et Citoyenneté, Métropole Rouen Normandie
- Lotha Martot, chargée de participation citoyenne, Métropole Rouen Normandie
- Hassan El Machkouri, chargé de participation citoyenne, Métropole Rouen Normandie
- Aude Foucher, Responsable de projet – SOGETI-Ingénierie (groupement maîtrise d'œuvre-MOE)
- Etienne Bonamy, Ingénieur paysagiste - Arc-en-terre (groupement MOE)

Présentation du scénario approfondi et questions/réponses

Lors de la présentation du scénario, une personne est revenue sur le choix de la piste bidirectionnelle opéré lors de la 1^e phase de la concertation, expliquant que le scénario choisi ne convenait pas à certain·es cyclistes qui considèrent le scénario proposant une piste bidirectionnelle plus sécurisant pour leurs déplacements, et a demandé la manière dont s'est déroulé ce choix. La Métropole a donc rappelé que dans le cadre de la 1^e phase de concertation, 3 scénarii ont été présentés et discutés lors d'ateliers participatifs et de balades urbaines et qu'après, à l'occasion de la réunion publique organisée le 1^{er} juillet 2021, les participant·es se sont prononcés par un vote à main levée. Lors des ateliers participatifs, le scénario avec pistes cyclables bidirectionnelles est arrivé nettement en tête avec 46 avis positifs et 42 avis négatifs, le scénario avec pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales ayant recueilli 32 avis positifs contre 43 négatifs. Lors de la réunion publique, un vote a confirmé ce choix en faveur du scénario « bidirectionnel » avec 17 voix contre 11 pour le scénario « unidirectionnel ». A la lecture de l'ensemble de contributions citoyennes lors des ateliers il ressortait que la solution la plus consensuelle, regroupant une majorité de personnes favorables, était celle de la piste cyclable bidirectionnelle proposée par le scénario n°2. Une consultation électronique sur le site JEPATICIPE a, par la suite, fait état des mêmes conclusions. Un sondage en ligne a été proposé du 23 au 30 juin permettant à 525 participant·es de donner leur avis sur 3 scénarios d'aménagement pour la place Martyrs de la Résistance dans la continuité du scénario 2 d'aménagement des Avenues, choisi majoritairement lors des ateliers (seuls 62 votant·es n'ont souhaité choisir aucun scénario, notamment car ils se basaient tous une piste bidirectionnelle). Enfin, ce choix a été validé par les élu·es membres du COPIL de suivi du projet (le Président de la Métropole, les maires des trois villes concernées Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Petit Quevilly, le vice-président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et la vice-présidente en charge de la démocratie participative, de la co-construction citoyenne).

Par la suite, dans le courant de la présentation, la nécessité de créer des itinéraires continus pour les cyclistes a été évoquée, pour que ces dernier·es se sentent en sécurité lors de leurs déplacements. Par la suite, une personne a signalé qu'une vigilance devra être apportée sur la hauteur de la végétation

pour qu'elle ne cache pas la visibilité de la piste cyclable. La maîtrise d'œuvre a expliqué que ce point était actuellement à l'étude auprès des services municipaux des communes concernées par le projet.

Aussi, un participant a alerté la maîtrise d'œuvre au sujet des potelets, souvent installés en milieu de pistes cyclables et qui peuvent parfois, au lieu de sécuriser l'espace, devenir un équipement de plus sur lequel le cycliste ou l'automobiliste peut entrer en collision et qu'ils ne permettent pas de s'écarter en cas de collision imminente. La maîtrise d'œuvre a expliqué que cet élément a été évoqué avec les associations de cyclistes et qu'une solution est à l'étude, puisque la piste doit de toute manière être sécurisée, peu importe la nature de l'équipement. Il est rappelé que, dans le scénario choisi, la priorité est donnée aux cyclistes, qui doivent aussi veiller à cohabiter avec les automobilistes et les piétons et garder une allure raisonnable.

En effet, plusieurs inquiétudes ont été soulevées sur la sécurisation à prévoir autour des déplacements des piétons, pour que l'espace soit pensé de manière que le piéton n'ait pas à s'excuser de traverser par exemple. Il est rappelé aux participant·es que le projet qui leur est présenté a été conçu dans le souci d'apaisement de l'espace et des déplacements de chacun·e, et aussi de cohérence avec les aménagements actuels et futurs connexes.

Puis, il a été proposé que la zone à l'étude passe à 30 km/h. En effet, un participant a rapporté que lors des balades urbaines organisées précédemment, le sujet de la vitesse de circulation a fait l'objet de discussions et qu'il pourrait être envisagé d'harmoniser la vitesse des voitures à celle des bus et d'assurer une continuité avec la rue d'Elbeuf qui est limitée à 30km/h. La majorité des participant·es (6 personnes sur 8 présentes au moment du vote) se sont déclarées favorables à passer l'axe à 30km/h.

Ensuite, au sujet des variantes proposées sur la connexion entre la place des Bruyères et le sud de l'avenue des Canadiens, il a été proposé qu'une harmonisation des couleurs au sol soit faite de manière à sécuriser la traverse des vélos qui rejoindront la piste cyclable. Aussi, un vote à main levée a été organisé pour départager les deux scénarii proposés sur les variantes concernant la jonction avec la place des Bruyères : 7/8 personnes pour la variante 1 – 1 personne pour la variante 2.

Côté Place des Martyrs de la Résistance, l'emplacement choisi pour l'arrêt de bus, désormais positionné en vis-à-vis a fait débat. La maîtrise d'œuvre a expliqué que ce choix de vis-à-vis était notamment justifié par les souhaits d'accentuer la visibilité des quais-bus et de limiter les phénomènes de dépassement qui sont actuellement constatés.

De plus, les participant·es ont partagé le souhait des commerçants (formulé en atelier le 16/11/21) d'ajouter des zones bleues pour réguler l'utilisation des stationnements et diminuer l'effet de stationnement « ventouse ».

Enfin, un participant est intervenu au sujet des revêtements et a alerté la maîtrise d'œuvre pour éviter que ces derniers ne soient trop rugueux car, malgré leur esthétique intéressante, cela contraint les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Travaux en sous-groupe

En petits groupes, les participant·es ont échangé durant une vingtaine de minutes avec la maîtrise d'œuvre et ont annoté les plans et supports papiers mis à leur disposition, de points d'attention en fonction de leur usage du secteur en projet.

AMÉNAGEMENTS
Vegetation, mobilier urbain, éclairage...

Éviter les potelets qui sont dangereux pour les cyclistes.

POINTS NÉGATIFS

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC
sécurité des piétons, des vélos, vitesses de circulation...

AMÉNAGEMENTS

Vegetation, mobilier urbain, éclairage...

Quelle éclairage publique ?

Question sur enfoncement des réseaux électrique et téléphonique

↳ Réponse de Frédéric sur besoin de couvrir honnêtement avec chaque trimestre.

POINTS MANQUANTS

Passages piétons à sécuriser. Actuellement général de la crèche pour le nouveau

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

sécurité des piétons, des vélos, vitesses de circulation...

Question sur le devenir du royaume et de la place d'une échelle terrasse. Faire vivre la place avec cette terrasse.

↳ Réponse de la terrasse arborée dans le projet

Permet la synergie des véhicules vers rue du Redmillier

AMÉNAGEMENTS
Vegetation, mobilier urbain, éclairage...

Suppression du mur du FRAC
Permet végétarisation du Belvedere

POINTS POSITIFS

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC
sécurité des piétons, des vélos, vitesses de circulation...



AMÉNAGEMENTS
Vegetation, mobilier urbain, éclairage...

POINTS MANQUANTS

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC
sécurité des piétons, des vélos, vitesses de circulation...

- Réouverture portails britannique du Jardin des Plantes) *peint possible*

- Voir pour limiter toute l'avenue à 30 Km/h.

- Stationnement devant le RMC

- Eclairage à renforcer car actuellement insuffisant

- Boires pour empêcher de stationner sauvages -

- Veiller à l'entretien des espaces verts.

AMÉNAGEMENTS
Végétation, mobilier urbain, éclairage...

- Bécales d'arrêt de bus
ne pas le positionner au niveau
du feu ni devant le
restaurant
- les places de stationnement
vent manquées les soirs de match

POINTS NÉGATIFS

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC
sécurité des piétons, des vélos, vitesses de circulation...